

Synthèse
Renouvellement des IRP et entrée en vigueur du CSE : que faire et quand ?

Date d'expiration des mandats	IRP à élire
Mandats expirés avant le 25 septembre 2017	<p>Anciennes IRP</p> <p>CSE mis en place au terme des mandats et au plus tard le 31 décembre 2019</p> <p><i>Possibilité de faire coïncider par réduction ou prorogation les termes des mandats des différentes IRP / des différents établissements.</i></p>
Mandats expirant depuis le 25 septembre 2017 et protocole d'accord préélectoral signé avant le 23 septembre 2017	<p>Anciennes IRP</p> <p>CSE mis en place au terme des mandats et au plus tard le 1^{er} janvier 2020</p> <p><i>Possibilité de faire coïncider par réduction ou prorogation les termes des mandats des différentes IRP / des différents établissements.</i></p>
Mandats expirant entre le 23 septembre 2017 et le 31 décembre 2017 et protocole d'accord préélectoral signé depuis le 23 septembre 2017	<p>Prorogation des mandats des anciennes IRP de plein droit jusqu'au 31 décembre 2017 : CSE mise en place à compter du 1^{er} janvier 2018</p> <p>Si prorogation facultative d'au plus un an supplémentaire organisée par accord collectif ou par décision unilatérale après consultation des IRP : CSE mis en place au terme des mandats prorogés et au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2019</p> <p><i>Possibilité de faire coïncider par réduction ou prorogation les termes des mandats des différentes IRP / des différents établissements.</i></p>
Mandats expirant en 2018	<p>CSE</p> <p>Si prorogation ou réduction des mandats des anciennes IRP au plus d'un an par accord collectif ou par décision unilatérale après consultation des IRP : CSE mis en place au terme des mandats réduits ou prorogés et au plus tard le 31 décembre 2019</p> <p><i>Possibilité de faire coïncider par réduction ou prorogation les termes des mandats des différentes IRP / des différents établissements.</i></p>
Mandats expirant en 2019	<p>CSE</p> <p><i>Possibilité de faire coïncider par réduction ou prorogation les termes des mandats des différentes IRP / des différents établissements.</i></p>